



*« Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude;
l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes »
Article 4 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*

**Traite des êtres humains, esclavage moderne et travail forcé en France : 25 ans de combat
Le 11 avril 2019 de 14h à 18h30**

**Salle Victor Hugo - Immeuble Jacques Chaban-Delmas
101 rue de l'Université 75007 Paris**

Communiqué de Presse

À l'occasion de ses 25 ans, le Comité contre l'esclavage moderne (CCEM) organise un colloque sur les réalités de la traite des êtres humains et de l'esclavage contemporain et sur les moyens de les combattre.

En un quart de siècle, le CCEM, spécialisé dans la prise en charge des victimes de traite des êtres humains à des fins économiques, en particulier l'esclavage domestique, a accompagné plus de 820 victimes dans plus de 300 procès devant toutes les juridictions, jusque devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme où la France a été condamnée par deux fois, en 2005 et en 2012, dans des dossiers d'esclavage domestique.

Ce colloque aura lieu le 11 avril, sous le marrainage de Madame la Députée Stella Dupont, avec la participation de Madame Maria Grazia Giammarinaro, Rapporteuse Spéciale de l'ONU sur la traite des êtres humains.

Il sera l'occasion d'examiner l'évolution législative, d'échanger sur la mise en application de la loi, d'analyser les réponses politiques et institutionnelles et de réfléchir aux perspectives de ce combat. Il mettra en lumière ce phénomène invisible. Traite des êtres humains et travail esclave interpellent nos concitoyens partout en France, qu'il s'agisse de servitude domestique, dans le monde agricole, le BTP construction, les TPE, la restauration, les services, ... Le colloque abordera aussi la question de la vigilance et la responsabilité des entreprises.

Le colloque s'intéressera ensuite à la protection et la reconstruction des victimes. En exposant tout d'abord l'expérience de la Belgique dans ce domaine. Puis en explicitant le contexte français tant du point de vue du procès, que de l'accompagnement des victimes sous toutes ses formes : psychologique, social et juridique. C'est à dire le travail au quotidien du Comité contre l'esclavage moderne.

Plus de détails dans le programme ci joint,

Contact presse : Sylvie O'Dy, présidente et porte-parole du CCEM 06 60 61 13 55



*« Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude;
l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes »
Article 4 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*

**Traite des êtres humains, esclavage moderne et travail forcé en France : 25 ans de combat
Le 11 avril 2019 de 14h à 18h30**

Sous le marrainage de Madame la Députée Stella Dupont

Salle Victor Hugo - Immeuble Jacques Chaban-Delmas
101 rue de l'Université 75007 Paris

- **13h30-14h Inscription**
- **14h-14h45 Introduction**
 - o Stella Dupont, Députée du Maine-et-Loire, Marraine de l'événement
 - o Sylvie O'Dy, Présidente du CCEM
 - o Maria Grazia Giammarinaro, Rapporteuse Spéciale de l'ONU sur la traite des êtres humains
 - o Témoignage d'Olivia Odola, avec Me David Desgranges, avocat et Président du CCEM
- **14h45- 16h30 Contre la traite et l'exploitation par le travail : la France ferme-t-elle encore les yeux ?**
 - o Modérateur, Serge Marti, ancien rédacteur en chef au « Monde »
 - o Axelle Lemaire, Ancienne députée des Français de l'Étranger
 - o Dominique Potier, Député de Meurthe-et-Moselle
 - o Elisabeth Moiron-Braud, Secrétaire générale de la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF)
 - o Philippe Jaegle, Vice-procureur à la Juridiction inter-régionale spécialisée (JIRS) de Bordeaux
 - o Colonel Philippe Thuries, Chef de l'Office central de lutte contre le travail illégal (OCLTI)
 - o Jean-Henri Pyronnet, Directeur de projet Lutte contre le travail illégal et détachement, ministère du Travail
 - o Cécile Riou-Batista, Secrétaire générale adjointe, Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH)
 - o Nicolas Le Coz, ancien Président (2011-2016), Groupe d'experts du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA)

Questions et débat avec la salle

- **16h30 - 17h Pause**
- **16h45-18h15 La protection et la reconstruction des victimes : la France en fait-elle assez ?**
 - o Modératrice, Anne Le Fur, rédactrice en chef de « Politique Internationale »
 - o Charles-Éric Clesse, Procureur du Roi en matière sociale (Belgique) et Christian Meulders, directeur de Surya (ONG Belge)
 - o Slimane Laoufi, Chef du pôle emploi, biens et services privés chez le Défenseur des droits
 - o Me Juliette Vogel, avocate au Barreau de Paris
 - o Joséphine Magnien, Psychologue, pôle Traite, Bus des Femmes
 - o Annabel Canzian, juriste CCEM et Mona Chamass, directrice CCEM

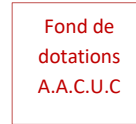
Questions et débat avec la salle

- **18h15 Conclusion**
- **18h30-20h30 Cocktail**



« Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude;
l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes »
Article 4 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

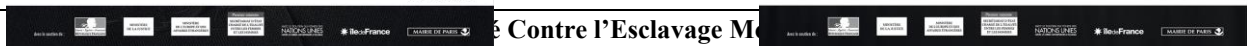
L'action du CCEM est financée par



SERVITUDE DOMESTIQUE | TRAVAIL FORCÉ | MENDICITÉ FORCÉE | MARIAGE SERVILE
RENDONS VISIBLE L'INVISIBLE
www.esclavagemoderne.org | 01 44 52 88 90



SERVITUDE DOMESTIQUE | TRAVAIL FORCÉ | MENDICITÉ FORCÉE | MARIAGE SERVILE
RENDONS VISIBLE L'INVISIBLE
www.esclavagemoderne.org | 01 44 52 88 90



Comité Contre l'Esclavage Moderne
169Bis Bd Vincent Auriol, 75013 Paris
Tél 01.44.52.88.90 - fax 01.44.52.89.09 - mail : contact@cceem.org
www.esclavagemoderne.org